Foyer socio éducatif du collège Alain FOURNIER (FSE)
15 avenue d'Albi
81250 ALBAN

Alban, le 20 juin 2012

Compte-rendu du C.A.du FSE du 14 juin 2012

Etaient présents :
Représentants parents :, Mme REY. Mme CROS ENJALBERT
Délégués élèves : Gaëtan DELBARRE, Jaïro LOPEZ, Arnaud LAVERGNE, Mehdi TEYSSEIRE, Jordan BOUSQUET, et Anthony DELBARRE.
Délégués personnels : M.BEDDELEEM, Mmes DELACROIX, MAESTRIPIERI et CHABOT.

Sont excusés Alexis BARDON et Loïc MASSOL.

Ouverture de la séance à 13h10

■ Ordre du jour :

- Vote de dépenses : voyages des 4èmes à Rome et séjour d'intégration des 6èmes
- Questions diverses : vente de viennoiseries.

■ Vote de dépenses :

M.BEDDELEEM, nous présente rapidement un bilan de l'année et Mme Delacroix les prévisions de recettes pour l'année scolaire suivante.

- Pour le voyage à Rome, le prix sera d'environ 325 € par élève. Or le montant maximal demandé aux familles est toujours fixé à 200 €. Il reste donc la différence à prendre en charge par les deux associations FSE et APE.

M. BEDDELEEM nous propose d'abord de voter pour ou contre la participation du FSE au financement de ce voyage. Aucun vote contre, aucune abstention, voté à l'unanimité.
Ensuite, il propose de voter pour l'attribution d'une somme de 2 600 €, : aucun vote contre, aucune abstention, voté à l'unanimité.
L'attribution d'un montant de 2 600 € est donc votée à l'unanimité pour le voyage à Rome des 4èmes.

- Pour le séjour d'intégration des 6èmes; cette année, le lieu proposé est la ferme pédagogique du fer à cheval de la commune de Paulinet pour un coût de 84 € maximum par élève (3jours, deux nuits, pique-nique fourni par le collège pour le premier midi).
Là encore, comme le montant maximum pour les familles est fixé 50 €, sans aides des deux associations, cette activité ne pourrait avoir lieu.
M. BEDDELEEM nous propose dans un premier temps de voter pour ou contre la participation du FSE au financement de cette activité. Aucun vote contre, aucune abstention, voté à l'unanimité.
La somme proposée au vote est de 1 300 €, aucun vote contre, aucune abstention.
La somme de 1 300 € est donc votée à l'unanimité pour le séjour d'intégration des élèves de 6èmes.

■ Questions diverses :

Concernant la vente de viennoiseries, qui représente au final beaucoup de travail pour un bénéfice en constante baisse, et qui pose quelques problèmes dans la cour, il est décidé de l'interrompre.
Il faudra donc la remplacer par une ou des activités plus ponctuelle(s) au cours de la prochaine année, sans que celles-ci ne viennent faire concurrence au loto, organisé par l'APE. Il serait également souhaitable que la sollicitation n'intervienne pas sur la même période que le loto.

Fin de la séance à 13h50